



AVIS PUBLIC

Promulgation Règlement d'emprunt 681

AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire du conseil de la ville de L'île-Perrot tenue le 8 août 2017, le règlement d'emprunt suivant a été adopté :

Règlement numéro 681 intitulé « RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 704 000 \$ POUR DES TRAVAUX DE GAINAGE STRUCTURAL SUR LE BOULEVARD DON-QUICHOTTE, ENTRE L'AUTOROUTE DU SOUVENIR ET LA RUE DE LA PLAZA »

Ce règlement a reçu l'approbation des personnes habiles à voter le 5 septembre 2017 et du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 23 octobre 2017.

Le règlement numéro 681 entre en vigueur le jour de sa publication.

Ledit règlement et le présent avis peuvent être consultés au bureau de la soussignée à l'hôtel de ville sis au 110, boulevard Perrot, aux heures normales d'ouverture, ainsi que sur le site Web à www.ile-perrot.qc.ca.

DONNÉ À L'ÎLE-PERROT, ce 31 octobre 2017.

(Signé) Lucie Coallier

Lucie Coallier, OMA
Greffière